

Date de convocation
et d'affichage:

24/01/2025

Nombre de délégués :

En exercice :	30
Présents :	17
Pouvoirs :	01
Votants :	18

L'an deux mil vingt-cinq,
Le trois février à 20 heures 30,
Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Courtomer, en
séance ordinaire, sous la présidence de M. RILLET Rémy, Président.

Etaient présents : DUTHEIL Stéphanie, PERRIAT Jacques, BAUCHERON
Thierry, FOURNET Hervé, HESLOIN Vincent, RATTIER François, BRETON Jean,
AUCLAIR Catherine, DIAZ Ramon, CAPPELAERE Marc, MOUETTE Marie-Paule,
DROUET Martial, HESLOIN Patrice, ARNAULT Odile, LEFEVRE Dominique,
LOISON Thierry,

Absents excusés : DUFAY Pierre, SCHAEFER Claude, HOORELBECKE
Laurence

Absents : SIMON Frédéric, BERTHELOT Sébastien, GODBILLE Laure, CASTEL
Guillaume, GLORIA Fabrice, JAMES Eric, WERQUIN-QUESNEY Isabelle, EDON
Michel, LEVERRIER Christiane, GIRARD Pascal

Pouvoirs : DUFAY Pierre donne pouvoir à Marc CAPPELAERE

Mme AUCLAIR Catherine a été élue secrétaire de séance.

Décision 20250203-04

Objet : Tarif de la vente d'eau aux autres syndicats.

Monsieur le Président indique aux membres du Comité Syndical qu'il y a lieu de se prononcer
sur le tarif de la vente d'eau aux autres syndicats applicable au 1^{er} janvier 2025.

Monsieur le Président propose que le m³ d'eau soit vendu 0.04 € au lieu de 0.023 €.

Après délibération le Comité Syndical à l'unanimité :

- ❖ **Valide le prix de vente du m³ d'eau à 0.04 € à compter du 1^{er} janvier 2025.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Le président,

Rémy RILLET